

Formulaire de commande pour éléments translucides MONTANATHERM®

Éléments translucides à double paroi en polyester renforcé de fibres de verre/ acryl, adaptés aux éléments de toiture MONTANATHERM® MTD TL 85-165.

Il faut respecter une pente de toiture de min. 10% pour les joints transversaux! L'écartement des pannes est de max. 2,00 m et la longueur des éléments max. 8,50 m.

Ecartement des pannes

Charge [kN/m ²]	Portée b1-bn[m]
0.75	2.00
1.00	1.50
1.75	1.30
2.00	1.00

Il est conseillé de n'utiliser que des plaques individuelles comme éléments translucides. L'étanchéité au moyen de bandes adéquates à l'extérieur et à l'intérieur, ainsi qu'aux joints transversaux et longitudinaux doit absolument se conformer aux recommandations de pose!

Coupe B-B

Sens de pose vu de la gouttière au faîte



(de gauche à droite = élément B)



(de droite à gauche = élément C)

Coupe transversale



La fixation par vis des éléments translucides est généralement réalisée au travers du noyau de mousse sur les pannes ainsi que les recouvrements latéraux tous les 500 mm environ sur les éléments de toiture.

Marcher uniquement sur des plateaux de coffrage!

Commande

e = _____ mm
 b1 = _____ mm
 b2 = _____ mm
 b3 = _____ mm
 b4 = _____ mm
 b5 = _____ mm
 bn = _____ mm
 a = _____ mm

Exécution

- Acryllux Victory
Exécution standard
Valeur U = 2,7 W/m²K
- Acryllux VISION
Avec nid d'abeilles PET
Valeur U selon le type env.
1,7 – 1,1 W/m²K

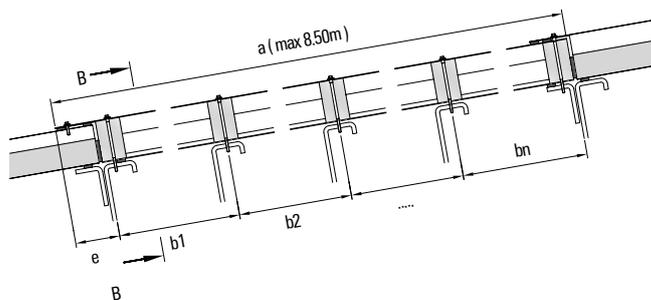
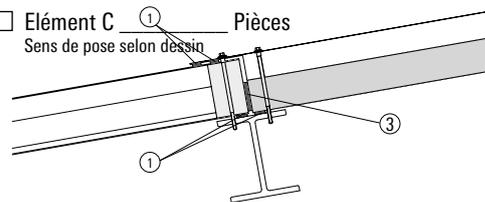
Type de profil

- MTD TL 85/1000 MTD TL 125/1000
 MTD TL 145/1000 MTD TL 165/1000

Besoins

- Élément B _____ Pièces
Sens de pose selon dessin
- Élément C _____ Pièces
Sens de pose selon dessin

Coupe longitudinale



- Recommandation/ Etanchéité**
- 1 ISO-Bloco Kombi 300 (20x4 mm) Rouleaux de 8 m
 - 2 ISO-Bloco Band A450 SK (10x40 mm) Rouleaux de 10 m
 - 3 ISO-Membra SX (30x6/18 mm) Rouleaux de 5.6 m

Sécurité antichute Conformément aux lois et réglementations en vigueur, des sécurités antichute adaptées doivent être installées lors de l'exécution de travaux sur des toits. La sécurité antibris de lanternes (coupoles éclairantes, éléments éclairants, etc.) doit en outre être renforcée par des mesures collectives, telles que des grilles de protection ou des éléments grillagés.

Client _____
 Personne de contact _____
 NPA / Localité _____
 Téléphone _____
 Semaine de livraison _____
 Adresse de livraison _____
 NPA / Localité _____
 Signature _____